

## NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

**BOTANIQUE ET LEGENDE** (voir « Penn ar Bed », Vol. 2, p. 240 et Vol. 3, p. 110)

Je crois pouvoir préciser que les « Bouzellou an Itroun » sont le *Geranium sanguineum* (L.). Je n'ai, en effet, trouvé cette Géraniacée que sur les ruines de Trémazan et d'ailleurs LLOYD, dans sa troisième édition, la cite comme ayant été récoltée à Trémazan par CROUAN. Il s'agit d'une plante aux grandes fleurs purpurines veinées qui ne peut passer inaperçue. LIÉGARD la considère comme rare en Bretagne, et FOURNIER la présente comme très rare aux altitudes inférieures à 400 mètres.

Y. CHEVILLOTTE (Plougonvelin).

### OBSERVATION D'OISEAUX RARES EN ILLE-ET-VILAINE POUR L'ANNÉE 1960

**BUSARD DES ROSEAUX** : J'en ai levé un, le 4 Septembre, dans les laïches et roseaux des marais de Rennes-Vilaine aval. C'était une jeune femelle en migration vers le Sud. Elle n'a séjourné là que deux jours. Le Busard des roseaux, il y a encore dix ans, était commun en Ile-et-Vilaine. Il y est actuellement très rare et seulement de passage.

**PLONGEON IMBRIN** : Le 15 Décembre — sur un étang de la forêt de Paimpont — j'ai observé, pour la première fois en Ile-et-Vilaine, un Plongeon, du type « imbrin ». Le fait est rarissime, l'étang étant situé à 60 km de la mer, à vol d'oiseau. Il nageait au milieu d'une grande bande de Cols-verts, avec quelques Foulques et Grèbes. Les oiseaux se sont envolés. Il s'est alors détaché du gros de la bande et a passé deux fois non loin de moi, avant d'aller se reposer. Les jours suivants, je ne l'ai pas revu. Puis le 8 Janvier 1961, au même endroit, j'en ai observé un deuxième, toujours du type « imbrin ».

**GUIFETTE NOIRE** : Visite bien inattendue en Ile-et-Vilaine, de deux Guifettes noires en plumage d'Automne aux étangs des sablières d'Apigné, les 23, 24, 25, 26 et 27 Septembre. Elles se reposent sur un banc de sable émergé au milieu d'un des étangs, s'envolent, se baignent, pêchent, se sèchent et évoluent au-dessus des pièces d'eau.

**PHALAROPE A BEC LARGE** : Observé longuement le 6 Octobre — picorant sur des bancs de nénuphars et au vol — un Phalarope à bec large sur un étang de Paimpont (60 km de la côte), par forte tempête d'Ouest. Il n'y a jusqu'ici aucune observation semblable connue, aussi loin à l'intérieur du département.

LOARER.

### UN CAS D'ALBINISME CHEZ LE MOINEAU DOMESTIQUE, OBSERVÉ A BREST

Parmi la bande de Moineaux domestiques fixée aux abords du hangar du 5<sup>e</sup> bassin au Port de Commerce, j'ai pu observer en 1960, un sujet entièrement blanc, à l'exception de quelques plumes brunes, rares et petites. Il s'agit d'un cas d'albinisme.

En Novembre 1961 le même sujet est toujours présent, seul de son genre parmi une trentaine de Moineaux. Toutefois, un nouveau sujet observé pour la première fois cette année, présente lui aussi une marque distinctive très apparente : sur un corps brun-gris, il porte au milieu des ailes, en position repliée, une large tache blanche de 10 à 15 mm.

A. LE BERRE.

### LES IFS DE KERGRIST-MOELOU

Dans le dernier numéro de « Penn ar Bed » l'on fait allusion, à la page 97, aux ifs de Kergrist-Moélou, dont on suppose l'âge égal à 500 ans et dont on indique l'origine probable. Je peux donner, à ce sujet, deux renseignements.

D'abord, si les ifs ont été plantés pendant longtemps de manière à fournir le bois des arcs, cette pratique s'est continuée bien après la généralisation des armes à feu, et une ordonnance de Colbert obligeait à planter un if à chaque fois que l'on construisait une maison neuve dans les provinces maritimes. Il ne s'agissait évidemment plus à cette époque de fabriquer des arcs, mais la production de ces ifs était destinée à fournir les réas des poulies nécessaires à la Marine, l'if étant, en effet, le bois le plus dur que l'on trouve en France et le seul connu pour cet usage jusqu'au moment où l'on a commencé à importer des gaïacs des régions tropicales.

Par ailleurs, j'ai essayé de déterminer l'âge des ifs de Kergist-Moélou, certains d'entre eux atteignent le mètre de diamètre, or, des sondages à la tarière de Pressler tant dans le tronc que dans les branches maîtresses indiquent une croissance extrêmement lente, puisque les cinq derniers centimètres gagnés sur le diamètre ont nécessité plus d'une centaine d'années, il est très difficile dans un bois aussi dur de faire des sondages plus profonds et d'ailleurs la plupart d'entre eux sont creux.

De plus, il ne faut pas extrapoler ces résultats, car si la croissance constante depuis 100 ans est très faible, il est vraisemblable que dans leur jeunesse ces arbres ont crû beaucoup plus rapidement. Néanmoins, je crois que ces arbres sont peut-être plus près du millénaire que de 500 ans. Une portion d'une grosse branche qui a été coupée à une époque assez récente, m'a permis après quelques acrobaties, de compter près de 500 cernes sur la section, or, il s'agissait d'un fragment se trouvant assez haut (4 m.) et à plus de 3 mètres du tronc, ce qui confirmerait les résultats du sondage. Ce sont donc là de véritables monuments végétaux et il est utile d'insister sur l'intérêt qu'ils présentent au triple point de vue esthétique, historique et botanique.

M. DE LA FOUCHARDIERE,

Ingénieur principal des Eaux et Forêts (Saint-Brieuc)

#### LA LOUTRE SUR LES COTES DE BRETAGNE

Le Service Hydrographique a commencé, il y a une douzaine d'années, une suite d'enquêtes de toponymie nautique le long des côtes de Bretagne.

Il s'est avéré au cours de ces enquêtes qu'un certain nombre de roches ou de lieux divers portent des noms vernaculaires d'animaux marins. Une étude systématique de ces noms a été entreprise corrélativement au travail du Service Hydrographie.

Au cours des enquêtes effectuées en Juillet et Août 1961 sur les côtes du Léon, puis du Morbihan et du Cap, il a été signalé partout la présence à la côte de la Loutre, capable de dérober du poisson dans les filets ou dans les casiers bouettés. Aux îles d'Houat, Hoedic, Belle-Ile, Batz, la présence de la Loutre venant du continent est signalée. Sa nage rapide lui permettrait, assurent les observateurs, tous marins professionnels, de parcourir les quelques milles qui séparent les plus lointaines de ces îles de la côte. A Audierne (au Stumm), à Douarnenez (à l'îlot Koulineg, à l'îlot du Flimmou avant son rattachement à la côte, dans l'anse des Plomarc'h), la Loutre est également signalée. Le Commandant LE CHURTON (Brest, Bibliothèque de la Marine) rappelle la capture d'une Loutre sous le Château de Brest en 1912 ; le Commissaire Général DOUILLARD a pris jadis deux Loutres qui fréquentaient la mer devant les ruines de Trémazan, point d'aboutissement d'un petit ruisseau.

La Loutre, toujours donnée comme fréquentant les eaux douces, n'avait pas été retenue jusqu'à présent, dans l'enquête en cours. C'est bien à tort, puisqu'un banc de sable et une passe de mi-marée au moins porte son nom, à l'île de Batz (estran Est de l'île) : *Bank an Dourgi*, repère 615 de l'enquête 1961.

A. LE BERRE (Lycée Landerneau)

#### NOTE DU REDACTEUR

Faute de place, de nombreuses notes n'ont pu être publiées, bien qu'elles nous soient parvenues depuis un certain temps. Nous prions les auteurs de nous en excuser.

A. L.